

# Charte

## Développement durable

### **PLC ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures et répondre aux leurs.

**PLC s'engage dans une démarche de qualité environnementale en appliquant les mesures retenues à l'issue du Grenelle de l'Environnement.**

**Être** conforme à la législation du site de PLC.

**Créer** une dynamique de la prévention de la pollution.

**Intégrer** le développement durable dans les instances de dialogue et de négociation de l'entreprise.

**Rendre** plus favorable les actes et achats éco-responsables.

**Commander** à ses fournisseurs des produits plus respectueux de l'environnement

- produits d'entretien éco-labélisés
- impressions de documents sur papier issu des forêts gérées durablement - PEFC, FSC, IMPRIM'VERT.

**Adopter** les bonnes pratiques en « mobilisant » le personnel de PLC :

- limiter l'utilisation de papier,
- limiter la consommation d'énergie :
  - éteindre ou débrancher les lumières, les appareils électriques et les chargeurs non-utilisés,
  - utilisation de lampes à basse consommation,
  - réduire la consommation d'eau,
- optimiser le tri des déchets ( cartouches d'encre usagées, piles, matériel informatique, etc. ).

Cette charte est l'expression de notre engagement citoyen de notre éthique d'entreprise et des valeurs de notre métier.